AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

ULP 19-8-67 674229

Abonnement annuel : 25 F.

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

Supplément n° 2 au Bulletin n° 83 - AOUT 1967 — 19 Août 1967

C O L Z A

I - TRAITEMENT MIXTE DES SEMENCES :

1° - Contre certaines maladies provoquant la disparition des semis (fonte), des nécroses des tiges et racines (Phoma) ou des taches desséchantes sur feuilles et siliques (alternaria), utiliser l'un des produits suivants : Thirame, Oxyquinoléate de cuivre, Manèbe, Dichlone, Captane ou organo-mercuriques. Toutes précautions devant être prises pour ce dernier produit, très toxique.

2° - Ajouter 30 grammes de Lindane pur par Kilog. de semences (soit par exemple 40 grammes d'une spécialité à 75 %), contre les altises, petits insectes pouvant causer des dommages considérables de la germination à la fin de l'hiver, si les conditions de climat sont favorables.

Pour obtenir un mélange homogène et adhérent, ajouter une cuillerée à café d'huile végétale pour 2 Kgs de semences et se servir d'un appareil mélangeur hermétiquement fermé.

Les semences sont souvent traitées par les organismes distributeurs. Se renseigner à ce sujet pour éviter l'apport de doses doubles dangereuses pour la végétation.

II - LIMACES :

A la fin de l'été et en automne par périodes pluvieuses, les petites limaces grises peuvent être très dangereuses en rongeant les jeunes plantules, souvent même avant que celles-ci ne soient sorties de terre.

Des sondages préalables peuvent être faits en disposant de petites quantités de granulés antilimaces sur l'ensemble de la culture et surtout près de ses bordures. Le traitement interviendra ensuite selon les observations faites. Les granulés étant facilement détruits par la pluie, remarquons qu'il vaut mieux les épandre sur deux ou trois jours en plusieurs doses faibles, qu'en totalité en une seule fois.

III - DESHERBAGE ANTIGRAMINEES DE PRESEMIS :

Les cultures susceptibles d'être très envahies par le vulpin et d'autres graminées indésirables (sauf repousses d'orge) peuvent être traitées avant le semis avec du Diallate pulvérisé sur sol nu dans les conditions suivantes :

- Le terrain doit être très finement préparé,
- Il faut enfouir immédiatement le produit très volatil, par façons culturales croisées à la herse lourde articulée, au canadien ou à la herse rotative (La herse légère, le croskill, le cultipacker sont déconseillés).
- Le débit de l'ordre au minimum de 400 litres/hectare doit assurer une pulvérisation uniforme et régulière de (en matière active) : 1 Kg 600 de produit pour la destruction du vulpin seul et 1 Kg 800 à 2 Kgs en cas de repousses de ray grass. Jalonner le terrain pour éviter les oublis ou les chevauchements de pulvérisations.

P.1202

./.

ARBRES FRUITIERS

RAPPEL : - POU DE SAN JOSE -

- Respecter la limite d'emploi des produits phytosanitaires avant récolte.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES :

Continuer d'assurer la protection.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET POIRES :

En vue de limiter les maladies au fruitier, il est recommandé selon le cas :

1° - De continuer les traitements dans les vergers contaminés par la tavelure.

2° - D'effectuer, dans les vergers en bon état sanitaire, deux à trois traitements à 7 - 10 jours d'intervalle, en utilisant un fongicide organique polyvalent.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.